

Présentation de l'U.N.A.T.T. par François COTARD

Présentation de l'U.N.A.T.T.

François COTARD
Référent
pour la Normandie.



L'UNION NATIONALE des ARBITRES de TENNIS de TABLE

C'est une Association loi 1901 qui regroupe des Arbitres de tous niveaux : de l'Arbitre de Club à l'Arbitre International

- Assure la défense des intérêts moraux de l'arbitrage et du corps arbitral.
- Représente la FFTT à l'AG de l'AFCAM. (Agence Française du corps arbitral)
- Informe et réunit les adhérents
- Répond aux questions sur l'arbitrage
- Propose du matériel d'arbitrage adapté



- www.unatt.fr
- Correspondant Normandie : François Cotard (fcotard.fftt@free.fr)
- et Alexandre Bataille (bataille.alexandre14@wanadoo.fr)
- Nombre d'adhérents : Environ 855 en France et 93 en Normandie en fin de saison 25-26



Pour communiquer, il existe des communications nationales et régionales

- Un site Internet : <http://www.unatt.fr/>
- Et des communications par email
- Présent mais peu actif sur les réseaux Facebook
(liste de revêtements, informations, règlements...)

La boutique UNATT

Ce que vous y trouvez

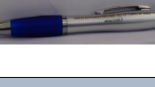
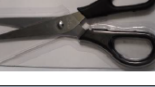
- Les indispensables : Jetons, piges plombées, cartons, Chronos.
- Les très utiles : classeurs et documents d'arbitrage
- Les accessoires : Stylos, ciseaux
- Les articles pour les fans : polos, sac.

Tarifs et références détaillés dans le catalogue de la saison

Catalogue et bon de commande sur www.unatt.fr –
boutique.unatt@gmail.com

Pour les adhérents UNATT :

- Frais de port offert
- 10% de remise sur les ventes directes

	Jeton	1.00 €
	Jeton à l'effigie des JO 2024 : <i>Jetons collectors en vue des JO Paris 2024</i>	2 €
	Niveau : <i>Avec mes 6 cm je suis très efficace. Mon prix est proportionnel à ma taille</i>	3.00 €
	Stylo et surligneur jaune avec <i>embout pour tablette, ordinateur ...</i>	2.00 €
	Ciseaux : <i>Je mesure 17 cm, les droitiers comme les gauchers peuvent m'utiliser, je coupe aussi bien le papier que le caoutchouc.</i>	4.00€
	Pochette jetons / Cartons : <i>3 cartons jaune, 3 cartons rouge, 2 cartons blanc, deux vrais jetons</i>	8.00 €

Pour les non adhérents :

- Frais de port de 10€ pour une commande de moins de 50€
- Pas de remise

Les dernières nouveautés -Le jeton régional- 5 €



Pour qui ?

Les adhérents à jour de cotisation

Comment ?

À l'achat, au tarif de 5 €

- A gagner lors des questionnaires de recyclage

Jetons régionaux disponibles sur le bon de commande UNATT

Les temps mort



Temps Mort :

*3 éléments, un grand pour la table et les 2 petits pour la table d'arbitrage.
Très utile pour les rencontres en Nationale ou en PRO.*

5.00 €

Quelques nouveautés encore à venir dans la saison

Et aussi au niveau national...



Un cadeau est envoyé avec les Vœux aux adhérents à jour de cotisation
Un cadeau est envoyé aux nouveaux adhérents
On fête aussi l'anniversaire...

Un week-end convivial lors de l'AG annuel de l'association
Cette année , c'était la Région Rhône-Alpes
Avec la présence du président de la CFA

L'année prochaine, rendez-vous normalement en Dordogne
le week-end du 21/22 (lieu et date à confirmer)

Et en Normandie ??



Relation avec la ligue. Des nouveaux sujets identifiés pour les prochaines saisons.

➔ Une nouvelle tenue et les premières formations secouriste.

- Une sortie en PRO A à Rouen lors de la saison passée.
- Une sortie Padel.



Et en Normandie ??



- Un groupe WhatsApp Normandie

UNATT Normandie

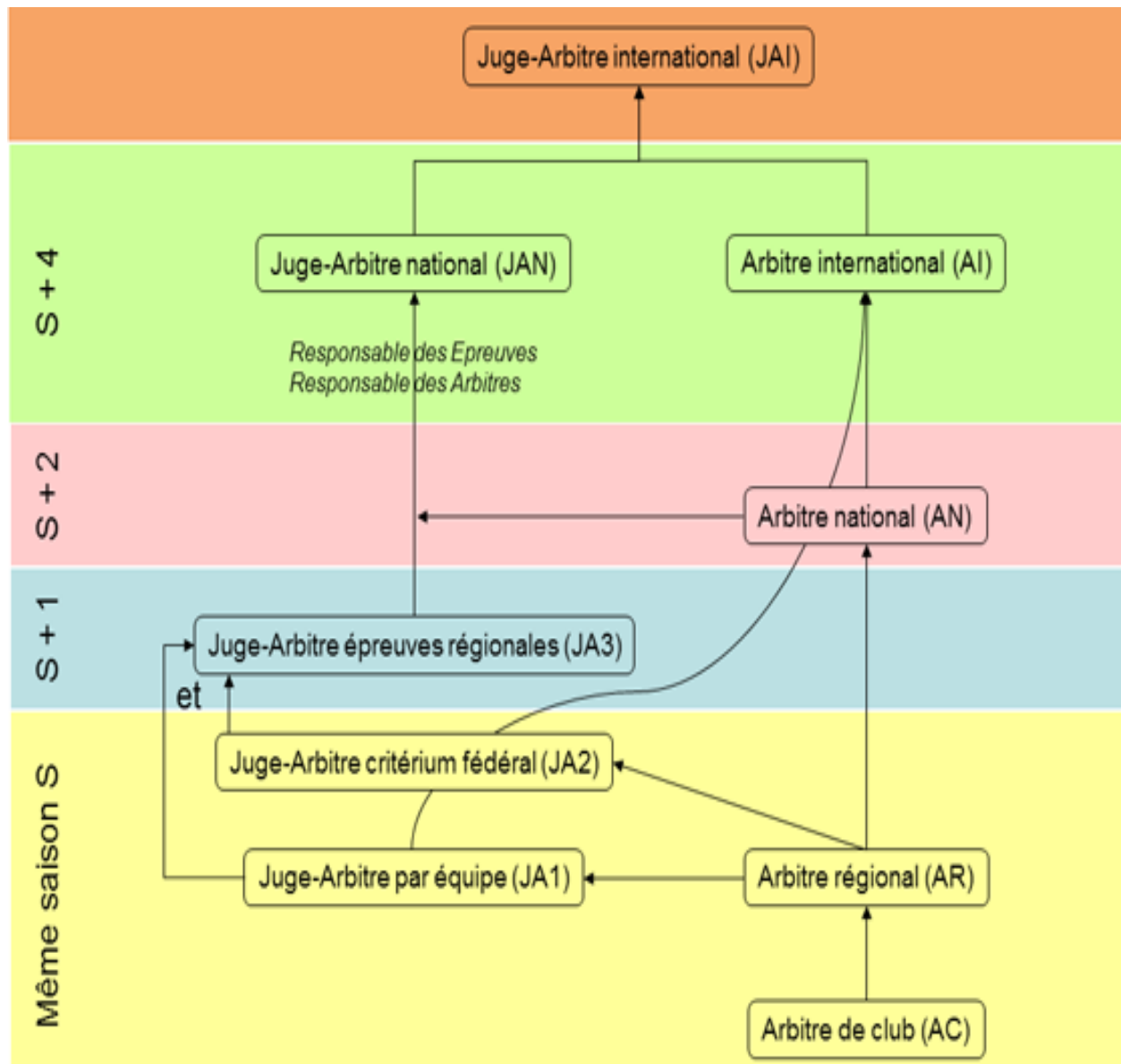
Groupe WhatsApp



Adhésion : 15 €

Ouverture de l'Assemblée Générale des arbitres

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026



**Bilan de la Commission
Régionale d'Arbitrage
Saison 2025/2026
présenté par**

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Nathan YVON Récap pour le Calvados

NATIONAL à R2 : 100% de match avec JA

R3 : 95% / 3 matchs sans JA dû à absence de JA
à nommer pour la C.R.A.

R4 : 100% / Nomination CRA complète

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Didier AZE

Rapport d'arbitrage 2025_2026

Pour la Manche

Phase 1

173 rencontres disputées

De N1 à R2 -----→ 100%

En R3 -----→ 90,47%

En R4 -----→ 89,79%

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Didier AZE

Rapport d'arbitrage 2025_2026

Pour la Manche

Phase 2

170 rencontres disputées

De N1 à R2 -----→ 100%

En R3 -----→ 100%

En R4 -----→ 98,07%

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Marc ESCOT



Bilan Juge arbitrage saison 2025/2026

30 juges arbitres et 21 arbitres ont officié cette saison

108 rencontres à juge
arbitrer

Phase 1

Nationale	100,0%
PN	100,0%
R1	100,0%
R2	94,0%
R3	100,0%
R4	100,0%

soit un total de 107 rencontres sur 108 ce qui fait **99 %**

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Marc ESCOT



Bilan Juge arbitrage saison 2025/2026

30 juges arbitres et 21 arbitres ont officié cette saison
112 rencontres à juge
arbitrer

Phase 2

Nationale	100,0%
PN	100,0%
R1	100,0%
R2	100,0%
R3	100,0%
R4	100,0%

soit un total de 112 rencontres sur 112 ce qui fait **100,0 %**

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Marc ESCOT



Bilan Juge arbitrage saison 2025/2026

Cette saison sur les 220 rencontres 219 ont été juge arbitrées soit 99,5 %

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

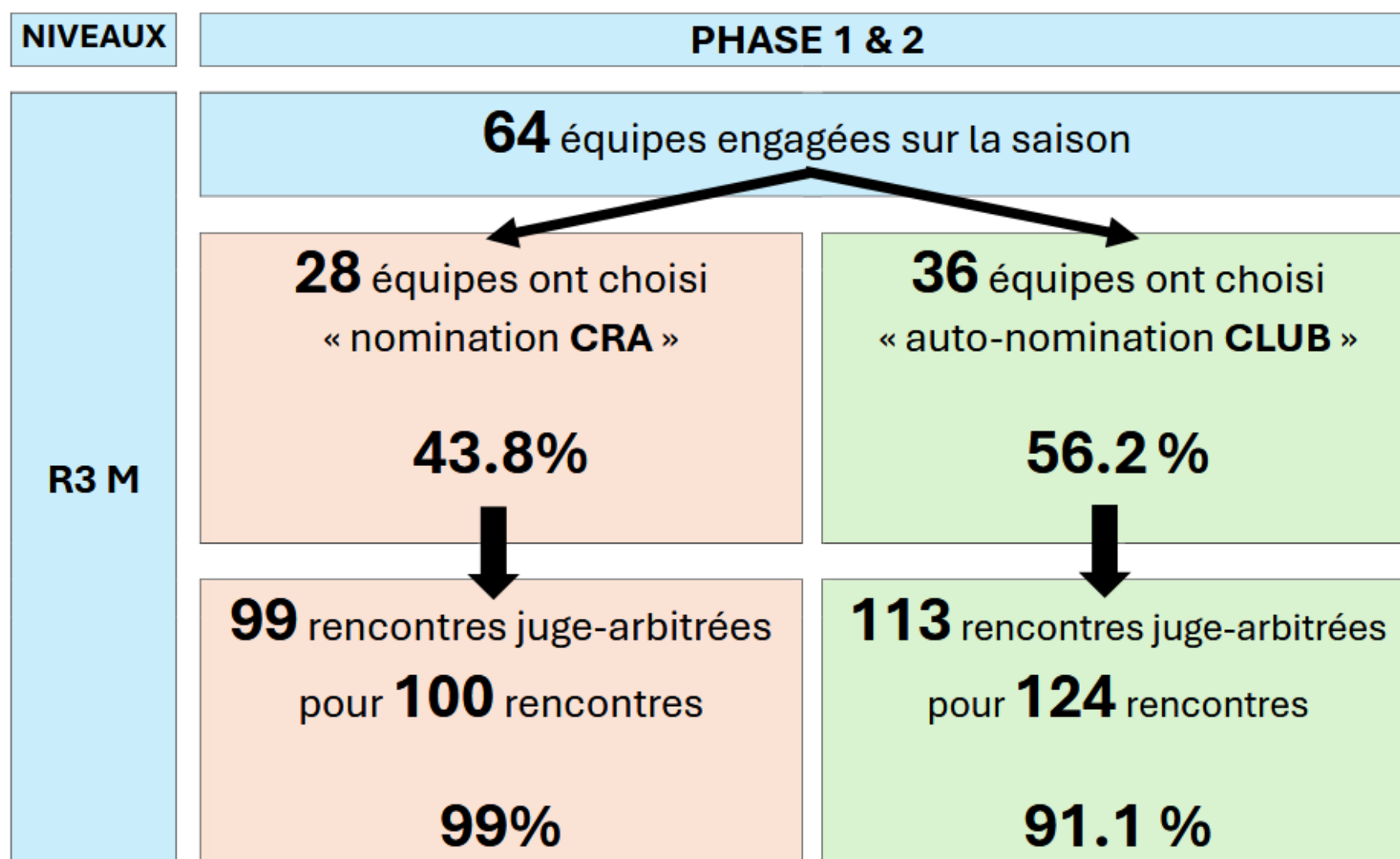
Gérard LESEUR
Marc DUPUY

Compte rendu CRA pour championnat par équipes 2025/2026 – secteur 27/76

NIVEAUX	PHASE 1	PHASE 2
N1 M / F N2 M / F N3 M PN M / F R1 M / F R2 M	467 nominations effectuées pour 468 rencontres 99.8% des rencontres juge-arbitrées.	480 nominations effectuées pour 480 rencontres 100% de rencontres juge-arbitrées.

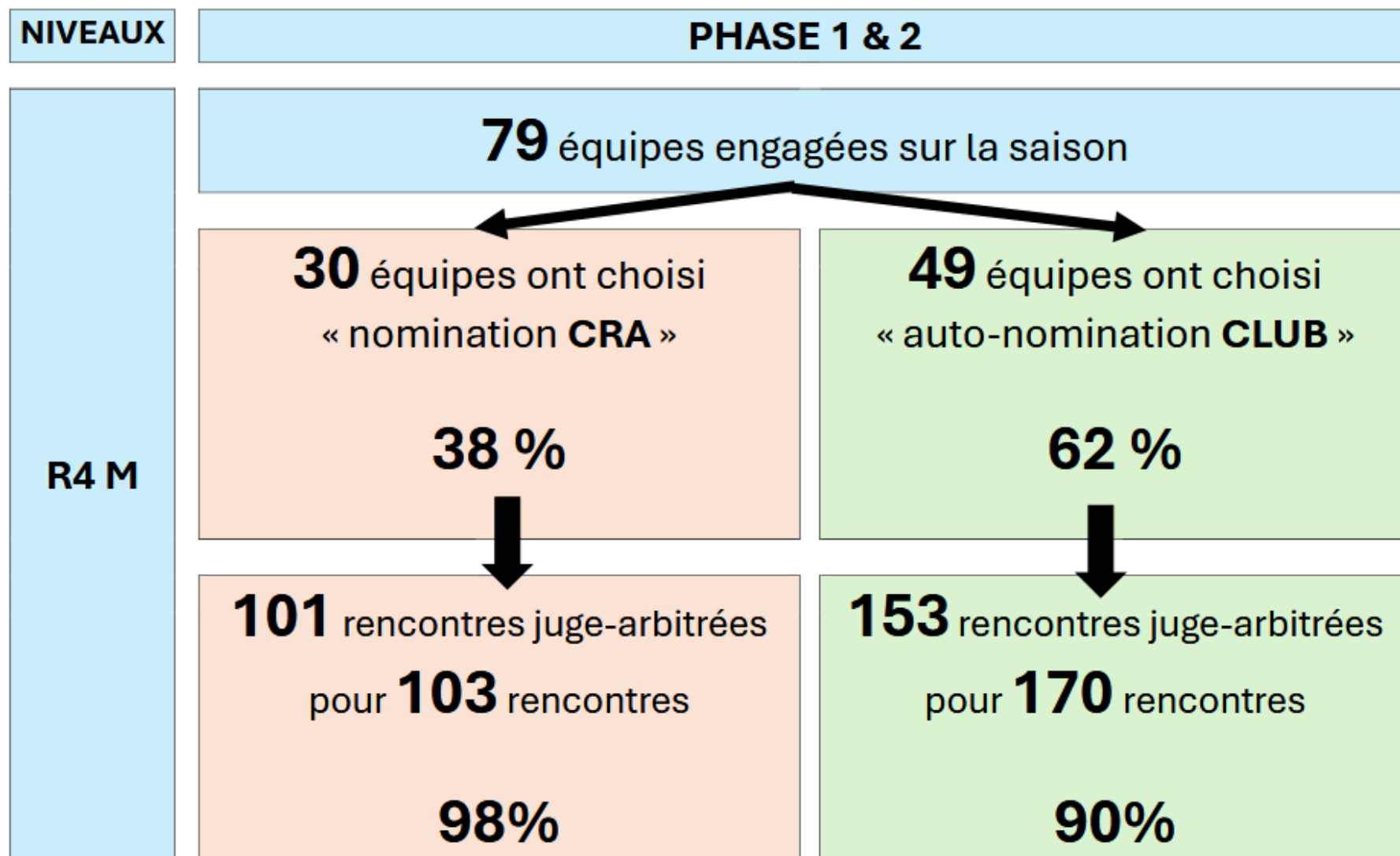
Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Gérard LESEUR
Marc DUPUY



Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Gérard LESEUR
Marc DUPUY



Prévention des violences

CHARGÉ DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité



«Violences» : ensemble des infractions constituant une **atteinte à l'intégrité physique ou psychique des personnes** (articles 222-7 et suivants et R. 625-1 du Code pénal).

Tous concernés: victimes, témoins et leurs proches

Prévention des violences

Arbitres et Juges-Arbitres

Protégez-vous et Protégez les autres !

1. **Proscrire** les comportements et propos familiers
2. **Interdire** les contacts physiques autre que le serrage de main ou «check»
3. **Accueillir** sans discrimination
4. **Respecter** l'intimité, la dignité et la pudeur
5. **Être** vigilant à toutes situations inappropriées

Prévention des violences

Si vous êtes témoin

ALERTEZ

ET

SIGNALEZ !!!

https://www.fftt.com/site/medias/shares_files/livret-de-prevention-et-protection-populations-3902.pdf



• **SOS VIOLENCES (FFTT) :** sosviolences@fftt.email



• **ENFANCE EN DANGER :** 119



• **COLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE :** 07 50 85 47 10
ou contact.colosse@gmail.com

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Honorabilité

Obligation ministérielle du contrôle d'honorabilité du pour arbitres et JA (*et tous encadrants pro et bénévoles, dirigeants*).

Dans espace club (SPID) :

Informations personnelles

FICHE LICENCIÉ COMMUNICATION ACTUALITÉS

ETRT CIVIL

Nom	Nom de naissance	Prénom(s)	Date de naissance
NOM	NOM naissance	Prénom	Date naissance
Sexe	Nationalité	Pays de naissance	Commune de naissance
Sexe	Nationalité	Pays naissance	Commune naissance

PRINCIPAUX MOYENS DE COMMUNICATION

MAIL perso	Téléphone fixe	Téléphone portable
0 / 100	0 / 30	0 / 30

Dans espace personnel (SPID) :

INFOS HONORABILITÉ

☒ Arbitre (ARB)
 ☐ Encadrant (EDU)
 ☐ Dirigeant (EXP)
 ☐ Refuse le contrôle d'honorabilité

La licence que le licencié sollicite lui permet d'accéder aux fonctions d'encadrant et/ou arbitre et/ou dirigeant d'établissement d'activités physiques et sportives au sein des **articles L. 212-1 et L. 322-1** du code du sport.

À ce titre, les éléments constitutifs de l'identité du licencié seront transmis par la fédération aux services de l'État afin qu'un contrôle automatisé de son honorabilité au sein de **l'article L. 212-9** du code du sport soit effectué.

☒ Le licencié a été informé et a compris l'objet de ce contrôle

Prévention des violences

vidéos

Site de la F.F.T.T

<https://www.fftt.com/site/fftt/protection-pratiquants>

[ou sur youtube](#)

<https://www.youtube.com/watch?v=DHgKKz8SPrs&t=15s>

Site de la Ligue de Normandie

<https://www.ligue-normandie-tt.fr/index.php?view=article&id=670:violences-dans-le-sport&catid=2:non-categorise>

Bilan des formations en 2025 / 2026

Les divers stages mis en place au cours de la saison 2025 – 2026

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Formation : Arbitre Régional

25/10/2025	ANTOINE Philippe – CORVEE Jean-Paul	16	HEROUVILLE SAINT CLAIR
08/11/2025	DUPUY Marc – POIGNIE Adrien	17	CRJS de PETIT COURONNE
06/12/2025	COTARD François – DUPUY Marc	10	ATT LE HAVRE
31/01/2026	CHRETIEN Daniel – DERENNE Joël	7	HEROUVILLE SAINT CLAIR
31/01/2026	DUPUY Marc – COTARD François	15	CRJS de PETIT COURONNE
04/04/2026	DUPUY Marc – BOUILLIE Lionel	15	CRJS de PETIT COURONNE
18/04/2026	CHRETIEN Daniel – DERENNE Joël	16	HEROUVILLE SAINT CLAIR
TOTAL		96	

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Formation : Juge-Arbitre 1^{er} Degré

26/10/2025	ANTOINE Philippe – CORVEE Jean-Paul	7	HEROUVILLE SAINT CLAIR
09/11/2025	GOUBERT Gaëtan – POIGNIE Adrien	14	CRJS de PETIT COURONNE
07/12/2025	COTARD François – DUPUY Marc	4	ATT LE HAVRE
01/02/2026	CHRETIEN Daniel – DERENNE Joël	4	HEROUVILLE SAINT CLAIR
01/02/2026	COTARD François – DUPUY Marc	8	CRJS de PETIT COURONNE
05/04/2026	DUPUY Marc – BOUILLIE Lionel	11	CRJS de PETIT COURONNE
19/04/2026	CHRETIEN Daniel – DERENNE Joël	5	HEROUVILLE SAINT CLAIR
TOTAL		53	

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Formation : Juge-Arbitre 2^{ème} Degré

Février / Mars en visio ANTOINE Philippe – GOUBERT Gaëtan

5

Formation : Juge-Arbitre 3^{ème} Degré

Mai / Juin en visio ANTOINE Philippe – GOUBERT Gaëtan

4

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Mise en place des passages de pratiques des grades en arbitrage et juge-arbitrage sur diverses épreuves.

Critérium fédéral national ou régional

Rencontres nationales ou régionales par équipes

Finales régionales du championnat par équipes

Championnat individuel de Normandie

Un grand merci aux formateurs
qui se sont rendus disponibles
au cours de la saison.

La famille des formateurs
s'agrandit suite
à la réussite à la formation de
formateur ARB / JA1 de
Lionel BOUILLIE

Liste des personnes diplômées au grade d' Arbitre de Club

Arbitre de Club

SAISON 2025 - 2026		
NOM	Prénom	Nom du club
DUCHANGE	Thibault	CAEN TTC
FLAMBARD	Christine	QUERQUEVILLAISE ASTT
GAUMER	Jean-Marc	TINCHEBRAY PSJ
GRANCHER	Laurent	CE CHEVRON SPORTS
MULOT	Mattéo	CP QUEVILLAIS
SUDRON	Nadine	CP QUEVILLAIS
TREVEL	Alexi	MONDEVILLE TT

Liste des personnes diplômées au grade d' Arbitre Régional

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Arbitre Régional

SAISON 2025 - 2026

NOM	Prénom	Nom du club	NOM	Prénom	Nom du club
BARBEY-GOUIN	Sasha	MONDEVILLE TT	BARRE	Anna	BRIONNE TT
BEURIOT	Guillaume	CP QUEVILLAIS	BOISGONTIER	Dominique	DOMFRONT TT
BONNIEC	Sébastien	ASTT76 (AS ST ETIENNE DE ROUVRAY)	BOURDEL	Yannis	AS CORMELLES TENNIS DE TABLE
CHARRON	Thomas	ATHIS CTT	CHASSAGNETTE	Elliot	AG CAENNAISE
CHASSAGNETTE	Marc	AG CAENNAISE	CHASSAGNETTE	Marie-Laure	AG CAENNAISE
COUTIER	Emilie	CP QUEVILLAIS	CROISSANT	Axel	AL DARNETAL
DEGREMONT	Mattéo	ASM AMFREVILLE TT	DEHAY	Olivier	USM DONVILLAISES TT
DELAY	Cédric	NEUBOURG QUITTEBEUF TT	DESFOURS	Christophe	CAEN TTC
DI NOCERA	Loïc	MONT SAINT AIGNAN TT	DION	Malicia	CP QUEVILLAIS
DOUINE	Mylann	MONDEVILLE TT	EHRHOLD	Simon	AG CAENNAISE
FOURNIER	Paul	MONDEVILLE TT	GILLETTE	Léo	AG CAENNAISE
GRIVEAU HOFFELE NGUYEN	Antoine	AG CAENNAISE	GRIVEAU HOFFELE NGUYEN	Hélène	AG CAENNAISE
GUEUDIN	Raphaël	COF DUNOISE PONGISTE	HAMEL	Dominique	MONT SAINT AIGNAN TT
HEILLIETTE	Olivier	CEP ST NICOLAS ALIERMONT	HERGNIOT	Bruno	SAINT HILAIRE / PARIGNY

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Arbitre Régional

SAISON 2025 - 2026

NOM	Prénom	Nom du club	NOM	Prénom	Nom du club
HEULLANT	Isaac	CP QUEVILLAIS	HOUSSAIT	Romain	US FIDELAIRE TENNIS DE TABLE
JEHANNE	Thierry	AG CAENNAISE	LE GUERNIC	Joël	TT DE L'ARCHE
LE MOUEL KIERSZNOWSKI	Clément	CAEN TTC	LECAUDE	Romain	ETT OISSEL
LECOMTE	Daniel	ENT SAINT PIERRAISE TT	LEHERICEY	Emile	DUCEY-AVRANCHES
LENORMAND	Guillaume	ASC BONSECOURS	LETOUZE	Gilles	TINCHEBRAY PSJ
LEVASSEUR	Didier	RF HEUQUEVILLE	LIBERGE	Stéphane	SECTION PAYS D'OUICHE T.T.
MARCELLI MARIE	Pacôme	MONDEVILLE TT	MARQUES	Philippe	ALENCON ETOILE
OBEIN	Véronique	AG CAENNAISE	OCTAU	Ludovic	MONT SAINT AIGNAN TT
PEYREFICHE	Eric	GROUPEMENT LA HETRAIE	ROBART	Marcel	C.S. BEAUMONT TT
SADAKA	Georges	AS STEPHANAISE	SELLE	Laurent	MONT SAINT AIGNAN TT
TENIERE	Loïc	CP GRANDCAMP	THIERRY	Pauline	ATT HAVRE
TOUTAIN	Hugo	ATT HAVRE	VENGEON	Erin	TORIGNAISE ESTT
VIGNERON	Romane	LE TRAIT YAINVILLE PONGISTE	VOISIN	Victor	CAEN TTC

Remise des diplômes et juge arbitrage

Juge Arbitre 1^{er} degré

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Juge Arbitre 1^{er} degré

SAISON 2025 - 2026

NOM	Prénom	Nom du club	NOM	Prénom	Nom du club
BARRE	Anna	BRIONNE TT	BEURIOT	Guillaume	CP QUEVILLAIS
BOURDEL	Yannis	AS CORMELLES TENNIS DE TABLE	BUISSON	Eric	US GRAVIGNY TT
CADINOT	Alain	S SOTTEVILLAIS CHEMIN C	CADORIN	Enzo	SAINT MARCEL TT SMTT
CHARRON	Thomas	ATHIS CTT	DEGREMONT	Mattéo	ASM AMFREVILLE TT
DEHAY	Olivier	USM DONVILLAISES TT	DEMONIE	Jérôme	ATHIS CTT
DI NOCERA	Loïc	MONT SAINT AIGNAN TT	DION	Malicia	CP QUEVILLAIS
DUCHOSSOY	Mélanie	COF DUNOISE PONGISTE	GILLETTE	Léo	AG CAENNAISE
HAMEL	Dominique	MONT SAINT AIGNAN TT	HEILLIETTE	Olivier	CEP ST NICOLAS ALIERMONT
HERGNIOT	Bruno	SAINT HILAIRE / PARIGNY	HERICHER	Antoine	A STEPHANAISE TT
HUROT	Anthony	ASM AMFREVILLE TT	JEHANNE	Thierry	AG CAENNAISE
JOLY	Bruno	AA COURONNE	LAUCOURNET	Pascal	ETOILE ALENCON
LE MORILLON	Louis	SPO ROUEN	LEHERICEY	Emile	DUCEY-AVRANCHES

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Juge Arbitre 1^{er} degré

SAISON 2025 - 2026

NOM	Prénom	Nom du club	NOM	Prénom	Nom du club
LENORMAND	Guillaume	ASC BONSECOURS	LEVASSEUR	Didier	RF HEUQUEVILLE
LIBERGE	Stéphane	SECTION PAYS D'OUCHE TT	MALETRAS	Julien	ASC BONSECOURS
MARIE	Anthony	RF HEUQUEVILLE	MERSCH	Alicia	ASTT LISIEUX
OBEIN	Véronique	AG CAENNAISE	OCTAU	Ludovic	MONT SAINT AIGNAN TT
PEYREFICHE	Eric	GROUPEMENT LA HETRAIE	SELLE	Laurent	MONT SAINT AIGNAN TT
TENIERE	Loïc	CP GRANDCAMP	VENGEON	Erin	TORIGNAISE ESTT

Juge Arbitre 2^e degré

SAISON 2025 - 2026		
NOM	Prénom	Nom du club
YVON	Nathan	AS CORMELLES LE ROYAL
JOUIN JEHAN	Corentin	SAINT HILAIRE/PARIGNY

**Calendrier des formations
des grades de l'arbitrage
Saison 2026 - 2027**

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Dates des formations : Arbitre de Club

En fonction des demandes

Coût du stage : 20€

Fournitures de cartons, piges et jetons

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Arbitre Régional Coût du stage 40€

Être licencié FTTT	Secteur	Date limite
Stage 1 : 31 octobre 2026	(14-50-61)	le 16 octobre 2026
Stage 2 : 31 octobre 2026	(27-76)	le 16 octobre 2026
Stage 3 : 9 janvier 2027	(27-76)	le 20 décembre 2026
Stage 4 : 13 février 2027	(14-50-61)	le 29 janvier 2027
Stage 5 : 27 février 2027	(27-76)	le 12 février 2027
Stage 6 : 24 avril 2027	(14-50-61)	le 9 avril 2027
de 9h00 à 19h00		

Nombre de candidats maxi par stage : 16

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Juge-Arbitre 1^{er} degré Coût du stage 40€

Être Arbitre Régional et majeur	Secteur	Date limite
Stage 1 : 1er novembre 2026	(14-50-61)	le 16 octobre 2026
Stage 2 : 1er novembre 2026	(27-76)	le 16 octobre 2026
Stage 3 : 10 janvier 2027	(27-76)	le 20 décembre 2026
Stage 4 : 14 février 2027	(14-50-61)	le 29 janvier 2027
Stage 5 : 28 février 2027	(27-76)	le 12 février 2027
Stage6 : 25 avril 2027	(14-50-61)	le 9 avril 2027
de 9h00 à 19h00		

Nombre de candidats maxi par stage : 12

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Recyclage Juge-Arbitre 1^{er} degré

Inactivité 1^{ère} année :

Présence à l'A.G des arbitres ou à une journée de formation JA1.

Inactivité 2^e année :

Faire un stage de recyclage JA1 d'une journée (théorie UV1 + UV2).

Gratuit pour les personnes en inactivité 1^{ère} et 2^{ème} année

Recyclage Juge-Arbitre 1^{er} degré

Inactivité 3^e année et plus : Suivre un stage complet JA1 (théorie UV1 + UV2 + pratique).

40€ pour les personnes en inactivité 3^{ème} année et plus

Règlements administratifs

III.208 - Inactivité

Tout cadre ou juge-arbitre ayant une activité nettement insuffisante sera placé successivement en inactivité 1^{ère}, 2^e ou 3^e année ; à la suite de la mise en inactivité

3^e année, il sera radié et ne pourra retrouver son grade qu'après avoir subi la formation et l'examen du niveau correspondant tel qu'il est dit aux articles III.203 et III.204

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Nature du stage	Juge-Arbitre 2è degré (Compétitions individuelles)
Conditions requises	Être Arbitre Régional Être majeur
Formation	A distance en visio Janvier/Février 2027
Déroulement	4 séances en soirée de 2h environ 1 fois par semaine + 1 journée en présentiel à définir (Révision + UV théorique)
Inscriptions	Ligue de Normandie de Tennis de Table 7b Avenue Franklin Roosevelt - 76120 GRAND QUEVILLY par courrier ou par mail à : secretariat@Intt.org avec copie à : jderenne@wanadoo.fr
Date limite	30 novembre 2026
Frais d'inscription	80 €
	Les frais de restauration et de déplacement lors de la journée en présentiel sont à la charge des stagiaires

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Nature du stage	Juge-Arbitre 3è degré (Tournois)
Conditions requises	Etre JA2 depuis 1 an (saison suivante)
Formation	A distance en visio Avril/Mai 2027
Déroulement	5 séances en soirée de 2h environ 1 fois par semaine + 1 journée en présentiel à définir (Révision + UV théorique)
Inscriptions	Ligue de Normandie de Tennis de Table 7b Avenue Franklin Roosevelt - 76120 GRAND QUEVILLY par courrier ou par mail à : secretariat@Intt.org avec copie à : jderenne@wanadoo.fr
Date limite	28 février 2027
Frais d'inscription	80 €
	Les frais de restauration et de déplacement lors de la journée en présentiel sont à la charge des stagiaires

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Pour toutes les formations, le coût des formations ne comprend pas la restauration ni l'hébergement

Si des formations vous intéressent,
prenez contact auprès de la Ligue.

Les dates limites d'inscriptions sont impératives, car elles permettent d'envoyer les documents en temps utile.

Envoi des inscriptions à

**Ligue de Normandie de Tennis de Table
7b Avenue Franklin Roosevelt
76120 GRAND QUEVILLY**

**par courriel au : secretariat@Intt.org
avec copie au responsable de la formation
jderenne@wanadoo.fr**

Les nouveautés concernant les règlements 2026/2027

Modifications règlements 2026-2027

La Tenue réglementaire :

- Chemisette à manches courtes ou sans manche.
- Short, jupe ou vêtement d'une seule pièce.
- Chaussures de sport et chaussettes.

Le port d'un legging ou d'un collant pantalon moulant sportif allant de la taille aux chevilles, de couleur unie est autorisé uniquement sous un short ou une jupe.

Modifications règlements 2026-2027

Arbitrage des parties en Nationale :

En tant que JA de la rencontre, vous devez vérifier la licenciation des arbitres.

Si les cas A et B ne sont pas respectés, l'équipe recevant s'expose à des pénalités financières.

A noter que pour la Nationale 1, 2, 3 Messieurs et pour la Nationale 1, **2 Dames**, les arbitres doivent avoir le grade **d'arbitre régional**.

Modifications règlements 2026-2027

FIN DE LA PARTIE

**Protocole pour remettre le marqueur à blanc
avant de quitter l'aire de jeu**

P-M-A : l'arbitre ou l'arbitre adjoint retire
les points,
puis les manches
et ensuite les accessoires (cartons).

Modifications règlements 2026-2027

10.2.5 : Vérifications de la licenciation et du certificat médical

- Le joueur présente l'attestation de licence imprimée, personnelle ou collective avec l'indication « Sans pratique sportive » et un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du sport ou du tennis de table en compétition datant de moins d'un an ou moins de 6 mois pour un mineur **ou l'attestation de la réalisation du PPS.**

Rappel

Modifications règles du jeu 2025-2026

LA RAQUETTE

2.4.3 - Une face de la palette utilisée pour frapper la balle doit être recouverte soit de caoutchouc ordinaire à picots avec les picots vers l'extérieur, ayant une épaisseur totale, matière adhésive comprise, ne dépassant pas 2,0 mm **inférieure à 2,05 mm**, soit de caoutchouc «sandwich», avec les picots vers l'intérieur ou vers l'extérieur, ayant une épaisseur totale, matière adhésive comprise, ne dépassant pas 4,0 mm **inférieure à 4,05 mm**.

Rappel

Modifications règles du jeu 2025-2026

AIRE DE JEU

On appelle «aire de jeu» la surface délimitée par des entourages ou séparations de couleur foncée, rigides mais non susceptibles de blesser un joueur qui les heurterait en cours de jeu, d'environ 75 cm de haut et la séparant, ainsi, des aires de jeu voisines et des spectateurs **d'une hauteur comprise entre 50 et 100 cm ; les coins de l'aire de jeu peuvent être ouverts.**

Rappel

Modifications règles du jeu 2025-2026

Présentation éthique

- Les joueurs, les conseillers et les officiels doivent respecter une présentation correcte et s'abstenir de vouloir influencer le déroulement d'une compétition d'une façon contraire à l'éthique.
- Les joueurs doivent faire tout leur possible pour gagner une partie et ne doivent pas abandonner, sauf pour cause de maladie ou de blessure.
- Les joueurs, conseillers et officiels ne doivent participer à aucune forme de paris ou de jeux d'argent liés aux compétitions de tennis de table à laquelle ils participent, ni soutenir ceux-ci.
- Les manquements à ces principes peuvent faire l'objet d'une disqualification par le juge-arbitre et/ou de poursuites disciplinaires.

Rappel

Modifications règlement 2025-2026

Déroulement d'une partie avec des ramasseurs de balles

L'usage du multi-balles est obligatoire pour les divisions suivantes : Pro A Messieurs et Pro A Dames. Elle est préconisée pour les divisions suivantes : Pro B Messieurs et Pro B Dames.

En cas de non-respect de cette obligation lors d'une partie, le juge-arbitre devra le mentionner explicitement dans son rapport

Rappel

Modifications règlement 2025-2026

Nationale 2 Dames

Règles spécifiques de participation

Au moins trois **deux** des quatre joueuses ayant un nombre de points égal ou supérieur à 900 points (classées 9 minimum) lors de l'un des deux classements officiels de la saison en cours peuvent être qualifiées pour disputer la rencontre

Rappel

Modifications règlement 2025-2026

Personnes sur le banc :

Les personnes figurant sur « le banc », situé à proximité de l'aire de jeu, doivent être titulaires d'une licence **loisir, compétition ou dirigeant.**

Rappel

Modifications règlement 2025-2026

Nombre de joueurs mutés dans une équipe

Il n'y a plus de restriction concernant le nombre de mutés.

Rappel

Modifications règlement 2025-2026

Au niveau national:

En l'absence d'arbitres non joueurs et en cas de refus d'arbitrage d'une partie par les joueurs de l'équipe recevant, une sanction immédiate sera prise par le juge-arbitre, pouvant aller jusqu'à la perte de la partie pour l'équipe recevant.

Rappel

Modifications règlement 2025-2026

Tenue des équipes

Avant le début de chaque partie, vous devez vous assurer que les tenues des joueurs sont bien conformes aux règles de jeu en vigueur.

Demander la couleur des maillots des équipes lors de la récupération des feuilles de composition d'équipes.

Néanmoins, il n'y a plus d'obligation d'avoir des maillots de couleurs différentes.

Rappel

Modifications règlement 2025-2026

Peuvent figurer sur la feuille de rencontre :

	MESSIEURS				DAMES		
	<i>Classement Minimum</i>	<i>Etranger</i>	<i>Mutés</i>	<i>Féminine</i>	<i>Classement Minimum</i>	<i>Etranger</i>	<i>Mutés</i>
Nationale 1	1 800 points*	1	4	1,2,3 ou 4	1 100 points*	1	4
Nationale 2	1 600 points*	1	4	1,2,3 ou 4	2j/4 : >=900 pts *	1	4
Nationale 3	1 400 points*	1	4	1,2,3 ou 4			

(*) : Nombre de points figurant sur la licence de la première ou de la seconde phase de la saison en cours.

Une ou plusieurs féminines peuvent participer au championnat masculin si elles respectent les conditions de participation, notamment au niveau du classement.

GIRPE

Gestion informatisée des rencontres par équipes

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026



- L'utilisation de **GIRPE V2** est obligatoire pour la direction des rencontres de championnat par équipes **en nationale**.

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Voici ci-dessous le lien de GIRPE V2

<https://www.fftt.com/deploiements/girpe-v2/#tutoriels-video-formation>

Contexte d'utilisation de GIRPE V2

GIRPE V2 est la nouvelle version pour la gestion des compétitions par équipes :

- Du championnat de France par équipes pour les divisions PRO, nationales, régionales et départementales
- D'autres compétitions par équipes, si elles sont définies dans SPID, sur des équipes de 2 à 6 joueurs



Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Voici ci-dessous le lien de GIRPE V2

<https://www.fftt.com/deploiements/girpe-v2/#tutoriels-video-formation>

Documentation

Retrouvez la documentation complète de GIRPE V2 ici :

[Documentation GIRPE V2](#) (PDF)



ainsi que le Powerpoint pour les formations :

[20251123-FFTT-GirpeV2-Formation-VF](#) (pptx)



Si vous avez besoin d'informations supplémentaires, n'hésitez pas à consulter :
le Forum GIRPE V2.



Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026

Voici ci-dessous le lien de GIRPE V2

<https://www.fftt.com/deploiements/girpe-v2/#tutoriels-video-formation>

| Tutoriels Vidéo de Formation

Vous trouverez ci-dessous un enregistrement vidéo à télécharger :

Formation GIRPE V2 (2H)



https://www.fftt.com/deploiements/girpe-v2/downloads/GMT20241125-190804_Recording_1686x768.zip

Téléchargement de GIRPE V2 (Version 2.2.3 (19 Mai 2026)

GIRPE V2 - Windows



ZIP

Télécharger GIRPE v2.2.3

<https://www.fftt.com/deploiements/girpe-v2/downloads/Girpe%20V2-2.2.3.zip>

GIRPE V2 - macOS



DMG

Télécharger GIRPE v2.2.3

<https://www.fftt.com/deploiements/girpe-v2/downloads/Girpe%20V2-2.2.3-universal.dmg>

Assemblée Générale des Arbitres - sept 2026



☐ Se souvenir de moi

Se connecter

Connexion Hors ligne

[Réinitialiser votre mot de passe](#)

Je vous rappelle qu'il est très important de demander les attestations de licences au capitaine d'équipes afin de contrôler les infos car GIRPE est une aide au juge arbitre mais n'est pas un logiciel de contrôle.

En tant que Juge Arbitre, vous êtes responsable en cas d'incidents lors de la rencontre (blessure, malaise,...)

Sur le plan pénal :

Le juge arbitre :

Le juge arbitre, en acceptant la participation d'un joueur non licencié, contrevient aux obligations de contrôle qui lui incombent en vertu des règlements fédéraux et du Code du sport.

Si ce manquement est à l'origine d'un accident grave (blessure ou malaise cardiaque), il peut être poursuivi pénalement pour mise en danger délibérée de la vie d'autrui ou pour blessures involontaires, si la faute caractérisée est établie et qu'un lien de causalité direct existe entre l'absence de licence (et donc de contrôle médical ou d'assurance) et le dommage.

Sur le plan pénal :

Le Président du Club:

Le Président du Club, en tant que représentant légal de l'association, est responsable de la régularité de la participation de ses joueurs et du respect des obligations d'assurance et de sécurité.

L'[Article L321-1 du Code du sport](#) impose la souscription d'une assurance couvrant la responsabilité civile des pratiquants. En cas de manquement ayant contribué à la survenance d'un dommage, le Président peut être poursuivi pénalement pour blessures involontaires ou mise en danger délibérée, notamment s'il a sciemment aligné un joueur non licencié.

Sur le plan pénal :

La Ligue (Commission Régionale d'Arbitrage)

La Ligue, via sa CRA, peut voir sa responsabilité engagée si elle a failli à ses obligations de contrôle, de désignation ou de formation des arbitres, ou si elle a toléré des pratiques contraires aux règlements.

Toutefois, la responsabilité pénale suppose la démonstration d'une faute personnelle caractérisée, d'une violation délibérée des règles de sécurité ou d'une abstention volontaire face à un risque connu.

En synthèse,

la participation d'un joueur non licencié à une telle compétition expose principalement **le juge arbitre** et le **Président du Club** à un risque pénal en cas d'accident grave, dès lors qu'il est établi qu'ils ont manqué à leurs obligations de contrôle et de sécurité, et que ce manquement a contribué à la survenance du dommage.

Réponse de Manon CORRE
Juriste à la F.F.T.T

Présentation de NJAC

Nomination Informatisée des Juges-Arbitres Championnat

par Romain BASTIEN

N I J A C

Guide des écrans — Juges-arbitres

Les pages que vous rencontrez sans jamais vous connecter :
tout arrive par des liens personnels reçus par e-mail.

E001 À propos de NIJAC

NIJAC — Nomination Informatisée des Juges-Arbitres Championnat

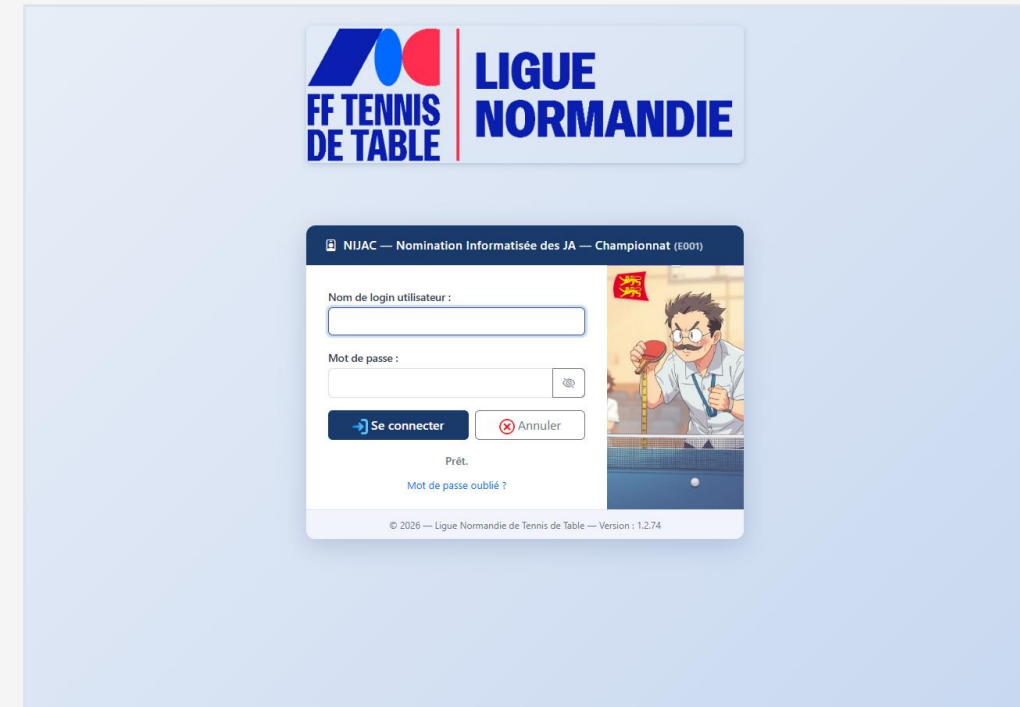
Application web de la Ligue de Normandie de Tennis de Table. Elle couvre tout le cycle d'une nomination : import des juges-arbitres depuis la FFTT, saisie des disponibilités, affectation aux rencontres, envoi des convocations et saisie des frais de déplacement.

L'écran ci-contre est la connexion des nominateurs et administrateurs. Vous, juge-arbitre, ne l'utilisez jamais : tout vous parvient par des liens personnels reçus par e-mail.

Logiciel libre

Code source public, licence libre, signalement de bugs et suggestions (issues) sur GitHub :

<https://github.com/CHAUTARD/NIJAC>



Partie 1 — Juges-arbitres

Vous n'avez ni identifiant ni mot de passe. Tout passe par des liens personnels recus par e-mail.

- Vous recevez des e-mails de la ligue (pensez à regarder dans les SPAMS). Chaque e-mail contient un lien personnel qui vous est propre.
- Le lien ouvre une page où vous saisissez ou vérifiez une information : votre adresse, vos disponibilités, vos frais après une rencontre.
- Un lien reste valable tant que l'information est utile. S'il ne fonctionne plus, redemandez-le au nominateur de votre département.

EN22 Message envoyé — Disponibilités (1re phase)

De : Jean MARTIN <nijac@ligue-normandie-tt.fr>
À : Camille DURAND <camille.durand@example.fr>
Objet : Arbitrage de la nouvelle phase du championnat

Bonjour Camille DURAND,

Ci-joint le lien pour la saisie de vos disponibilités pour les arbitrages du Championnat Phase 1 2025 / 2026.

<https://www.ligue-normandie-tt.fr/nijac/disponibilite-ja?ja=A1b2C3d4>

Cordialement

Jean MARTIN

EN22

Disponibilités (1re phase)

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

- Sur le calendrier, cliquer sur chaque journée et choisir : Disponible, Non disponible, Pas encore défini.
- Cocher « Défiscalisation » si vous abandonnez vos frais au profit de la ligue (reçu fiscal).
- Bouton « Note » pour signaler une contrainte particulière.
- En bas : « J'accepte d'arbitrer dans un ou plusieurs départements voisins », puis cocher les départements.

À SAVOIR

- Une journée sans réponse reste « Pas de réponse » (gris) : vous ne serez pas retenu pour cette date.
- Passer une date en « Non disponible » alors que vous êtes déjà désigné : un message vous invite à prévenir votre nominateur.
- À refaire à chaque phase.

Disponibilités JA (EN22) | BASTIEN Romain | 50570 MARIGNY LE LOZON | Défiscalisation | Défiscalisation | Note

Phase 1 / 2026-2027

● Disponible ● Non disponible ● Pas de réponse

Septembre 2026							Octobre 2026							Novembre 2026							Décembre 2026											
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D					
	1	2	3	4	5	6				1	2	3	4						1								1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	7	8	9	10	11	12	13					
14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	14	15	16	17	18	19	20					
21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	21	22	23	24	25	26	27					
28	29	30					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	28	29	30	31								
													30																			

☐ J'accepte d'arbitrer dans un ou plusieurs départements voisins

EN22 Disponibilités (1re phase)

 Disponibilités JA (EN22)

 BASTIEN Romain

JA1

 50570 MARIGNY LE LOZON

☐ Défiscalisation

 Défiscalisation

 Note



Phase 1 / 2026-2027

Disponible

Non disponible

Pas de réponse

Septembre 2026

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Octobre 2026

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Novembre 2026

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Décembre 2026

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

☐ J'accepte d'arbitrer dans un ou plusieurs départements voisins

EN21 Message envoyé — Convocation et frais

De : Jean MARTIN <nijac@ligue-normandie-tt.fr>
À : Camille DURAND <camille.durand@example.fr>
Objet : Convocation pour la journée 3 Division : R2 du Championnat

Convocation

Nom du JUGE ARBITRE : Camille DURAND

J'ai l'avantage de vous informer que vous êtes désigné(e) pour diriger la rencontre suivante du Championnat de France par Équipes Messieurs.

Journée n° 3 Division : R2 Poule : A
Opposant : TT ROUEN à TT LE HAVRE
le 18/10/2025 à 14h00

Adresse : Gymnase Jean Zay 12 rue du Sport 76000 ROUEN

Nom, PRÉNOM du CORRESPONDANT : Paul LEROY
Tél : 06 12 34 56 78 Courriel : correspondant@ttrouen.fr

Veuillez agréer mes meilleurs sentiments.
Jean MARTIN

Ci-joint le lien vers la convocation pour la saisie de vos frais d'arbitrage de cette rencontre.

<https://www.ligue-normandie-tt.fr/nijac/convocation-ja?ja=A1b2C3d4>

IMPORTANT : merci de m'accuser réception du présent envoi et de retourner la convocation complétée de vos kms dans les 5 jours qui suivent la rencontre.

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE TENNIS DE TABLE
3, rue Dieudonné Costes - BP 40348
75025 PARIS Cedex 13
Tél : 01.53.94.90.00

2144

1

CONVOCATION

NOM DU JUGE-ARBITRE : BASTIEN Romain
N° de licence : 704392
ASSOCIATION : ISIGNY-MONTIGNY ENT P
LIGUE : NORMANDIE

J'ai l'avantage de vous informer que vous êtes désigné(e) pour diriger la rencontre suivante du
CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES

Journée n°	Division :	Poule :
1	PNM	1
Opposant	ST HILAIRE/PARIGNY 1	à ST GERMAIN DU CORBEIS 1
le	Samedi 19 septembre 2026	à 16:00

ADRESSE DE LA SALLE : Salle Marly Route d'Avranches 50600 ST HILAIRE DU HARCOUET

NOM - PRÉNOM et ADRESSE du CORRESPONDANT du CLUB RECEVANT :
JOUIN JEHAN Corentin Tél : 06.22.89.94.70

INDEMNITÉ FIXE	PÉAGES	DÉPLACEMENT	TOTAL
30,00 €	0.00 €	0 km < 0,30 €	30,00 €

Rapport de Juge-Arbitre	remplir si vous rencontrez des problèmes
Accueil, ambiance	
Équipements, salle...	

Veuillez agréer mes meilleurs sentiments.

Pour le Président de la Commission
Régionale d'Arbitrage

Vos indemnités de juge-arbitrage vous seront payées en fin de phase directement par la ligue.
Pensez à transmettre un RIB à la ligue.

31/08/2026

Enregistrer les frais

Où : Lien reçu quand le nominateur envoie les convocations (EN14).

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

- Vérifier la convocation : journée, division, opposants, date, salle, correspondant du club recevant.
- Après la rencontre : saisir les péages, le kilométrage réel, et remplir le rapport si un problème est constaté.
- Cocher « Défiscalisation des frais kilométriques » si vous en faites don à la ligue (reçu fiscal).
- Cliquer « Enregistrer les frais ». « Imprimer / PDF » pour conserver la convocation.

À SAVOIR

- Total = indemnité forfaitaire + péages + kilomètres × 0,35 € (tarif réglable dans EA91).
- Coordonnées du correspondant du club recevant affichées sur la convocation ; « – » signale une info absente côté club.
- Indemnités payées en fin de phase par la ligue : transmettez votre RIB.
- Le lien de convocation n'expire pas tant que la nomination existe.

Convocation Juge-Arbitre

Imprimer / PDFRetour

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE TENNIS DE TABLE

3, rue Dieudonné Costes – BP 40348
75625 PARIS Cedex 13
Tél : 01.53.94.50.00

2144

1

CONVOCATION

NOM DU JUGE-ARBITRE : BASTIEN Romain

N° de licence : 704392

ASSOCIATION : ISIGNY-MONTIGNY ENT P

LIGUE : NORMANDIE

J'ai l'avantage de vous informer que vous êtes désigné(e) pour diriger la rencontre suivante du CHAMPIONNAT DE FRANCE PAR ÉQUIPES

Journée n°	Division :	Poule :
1	PNM	1
Opposant	ST HILAIRE/PARIGNY 1	à ST GERMAIN DU CORBEIS 1
le	Samedi 19 septembre 2026	à 16:00

ADRESSE DE LA SALLE : Salle Marly Route d'Avranches 50600 ST HILAIRE DU HARCOUET

NOM – PRÉNOM et ADRESSE du CORRESPONDANT du CLUB RECEVANT :

JOUIN JEHAN Corentin Tél : 06.22.89.94.70

INDEMNITÉ FIXE	PÉAGES		DÉPLACEMENT		TOTAL
30,00 €	+ 0.00 €	+	0 km × 0,30 €	=	30,00 €

Rapport de Juge-Arbitre	remplir si vous rencontrez des problèmes
Accueil, ambiance	
Équipements, salle...	

Veuillez agréer mes meilleurs sentiments.

Pour le Président de la Commission Régionale d'Arbitrage

Vos indemnités de juge-arbitrage vous seront payées en fin de phase directement par la ligue.
Pensez à transmettre un RIB à la ligue.

31/08/2026

Enregistrer les frais

EN25 Message envoyé — Juge-arbitre du club

De : Jean MARTIN <nijac@ligue-normandie-tt.fr>

À : Paul LEROY (correspondant TT ROUEN) <correspondant@ttrouen.fr>

Objet : Championnat Régional - Juge-arbitre pour TT ROUEN / TT LE HAVRE du 18/10/2025

Bonjour Paul LEROY,

Votre équipe TT ROUEN reçoit TT LE HAVRE le 18/10/2025 à 14h00 (Division R2, journée 3, poule A) à la salle : Gymnase Jean Zay 76000 ROUEN.

Cette rencontre est en arbitrage club. À l'issue de la rencontre merci de nous indiquer le nom du juge-arbitre qui la dirigera, en suivant ce lien :

<https://www.ligue-normandie-tt.fr/nijac/info-rencontre?renc=R4t6Y8u0>

À renseigner dans les 5 jours qui suivent la rencontre au maximum.

Sportivement,

Jean MARTIN

Juge-arbitre du club

Où : Lien ?renc=... envoyé au correspondant du club recevant depuis EN14 (rencontres en arbitrage club).

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

- Le correspondant choisit dans la liste déroulante le juge-arbitre du club qui dirigera la rencontre.
- Cliquer « Envoyer ».

À SAVOIR

- Seuls les JA actifs rattachés au club recevant apparaissent dans la liste.
- Délai indicatif de 5 jours après la rencontre ; saisie impossible si la convocation est déjà partie.

Juge-arbitre du club EN25



OC AGNEAUX 3 reçoit FRENOUVILLE TT 1

Division

R3M — Regionale 3 Messieurs · Journée 1 · Poule 1

Date et heure

19/09/2026 à 16:00

Lieu

SALLE Michel ANNE Complexe sport Avenue de Sainte Marie AGNEAUX 50180
AGNEAUX

Juge-arbitre du club qui dirigera la rencontre

— Choisir un juge-arbitre —

Envoyer

Juge-arbitre du club

EN25

FF TENNIS
DE TABLE

LIGUE
NORMANDIE

OC AGNEAUX 3 reçoit FRENOUVILLE TT 1

Division

R3M — Regionale 3 Messieurs · Journée 1 · Poule 1

Date et heure

19/09/2026 à 16:00

Lieu

SALLE Michel ANNE Complexe sport Avenue de Sainte Marie AGNEAUX 50180
AGNEAUX

Juge-arbitre du club qui dirigera la rencontre

— Choisir un juge-arbitre —

Envoyer



JA

Merci

En attente de vos questions



Patrick.chautard@free.fr



Adresse

Ligue Normandie de Tennis de Table



Site

www.ligue-normandie-tt.fr



Code source

github.com/CHAUTARD/NIJAC

DEFISCALISATION DES FRAIS DE DEPLACEMENT LE CADRE LEGAL

Pourquoi faire don de vos frais de déplacement à la LNTT ?

Le don de vos frais permet de soutenir directement la LNTT en contribuant au financement de ses actions et de ses projets de développement. Il constitue également une reconnaissance concrète par l'état de l'engagement bénévole en offrant un cadre fiscal sécurisé et conforme à la réglementation en vigueur

Cadre légal de la défiscalisation

La Ligue de Normandie de Tennis de Table (LNTT) est une association loi de 1901, à but non lucratif, elle a un objet social dont la gestion est désintéressée et ne fonctionne pas au profit d'un cercle restreint de personnes.

Elle est régie par le code du sport et est enregistrée sous le numéro W763003526 dans le registre national des associations.

Ses Statuts, son règlement intérieur, son fonctionnement et sa gestion désintéressée font qu'elle est d'intérêt général car ayant un caractère philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, familial, culturel, ou sportif.

La LNTT peut donc recevoir des dons et émettre des reçus fiscaux au titre des articles 200 et 978 du code général des impôts.

DEFISCALISATION DES FRAIS DE DEPLACEMENT MODALITES

Pour bénéficier de la réduction d'impôts, il ne doit pas être obtenu de contrepartie soit pécuniaire ou en nature.

La défiscalisation est une réduction de l'impôt et ne s'applique donc qu'aux personnes imposables.

Le taux de défiscalisation est de 66 % de la note de frais dans la limite de 20 % du revenu imposable.
Pour la défiscalisation des frais kilométriques il sera demandé une copie de la carte grise du véhicule utilisé.
Si utilisation d'un véhicule électrique l'indemnité kilométrique est majorée de 20 %.

DEFISCALISATION DES FRAIS DE DEPLACEMENT MODALITES

Le barème fiscal de référence, à appliquer au niveau des indemnités kilométriques, dans le cadre de la défiscalisation

Pour mémoire base remboursement LNTT : 0.35 €

DON – 3 CV : 0.529 €

DON – 4 CV : 0,606 €

DON – 5CV : 0.636 €

DON – 6 CV : 0,665 €

DON -- 7 CV & + : 0,697 €

Pour rappel si utilisation d'un véhicule électrique majoration de 20 %

DEFISCALISATION DES FRAIS DE DEPLACEMENT MODALITES

Procédure d'abandon des frais de déplacement pour les JA1 lors des championnats par équipe

Pour les juges arbitres de championnat par équipe (JA1) dont les frais ne sont pas déclarés sur CLEEMY mais établissent une note de frais spécifique séparée à chaque prestation, il sera ajouté une case à cocher par poste de dépense défiscalisable pour les frais de déplacements (indemnités kilométriques, péages, parking) .

La demande de défiscalisation se fera par le cochage d'une case ou par un indice de renvoi **(1)**.

Les totaux à rembourser ou en don seront effectués par les nominateurs pour chaque phase, le récapitulatif et les notes de frais concernées seront à envoyer à la comptabilité de la LNTT.

Avant la zone de datation et de signature de la note de frais, le texte suivant devra être ajouté sur le document de note de frais et rempli (si demande de défiscalisation des frais de déplacement) :

(1) Je soussigné :

certifie renoncer expressément au remboursement des frais ci-dessus désignés par mon choix de défiscalisation et les laisser à l'association en tant que Don.

DEFISCALISATION DES FRAIS DE DEPLACEMENT CAS CONCRET

TRAJET DE 80 Kms
Véhicule de 5 cv Fiscaux

Remboursement LNTT : $80 \times 0.35 \text{ €} = 28 \text{ €}$

Défiscalisation : $80 \times 0.636 \text{ €} = 50,88 \text{ €}$

Défiscalisation possible : $50.88 \text{ €} \times 66\% = 33,58 \text{ €}$

Si véhicule électrique majoration : $33.58 \text{ €} \times 20\% = 40,29 \text{ €}$

Merci de votre attention

Bonne saison à tous